

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 27 mai 2021

L'an deux mil dix-vingt et un, le vingt-sept mai à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle polyvalente, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 10.05.2021

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Robert CHERASSE, Jean-Maurice ROY, Patrick THOUVENIN, Benjamin SUREAU, Alain RATINIER, Didier BION, Mmes, Caroline COMERE, Isabelle REFFAY, Nadine WUILLEMIN

Absents : Julie VAN BELLINGHEN

Secrétaire de séance : Jean-Maurice ROY

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **29 2021 : BUDGET AUBERGE : Assujettissement à la TVA du budget annexe « Auberge ».**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 07 février 2018, celui-ci a approuvé le projet de réhabilitation de l'auberge de la Besbre. S'agissant d'un immeuble de rapport, les dépenses concernées par ces travaux ne seront pas éligibles au Fonds de compensation de la TVA (FCTVA).

Aussi, afin de pouvoir récupérer la TVA et sur décision de l'assemblée délibérante, les travaux peuvent faire l'objet d'une option pour leur imposition volontaire afin de permettre l'assujettissement à la TVA.

En effet, le Code Général des Impôts précise que les locations d'immeubles nus des collectivités territoriales sont exonérées de la TVA mais elles peuvent être imposées sur option. Le bâtiment ne doit pas être destiné à l'habitation et doit être utilisé pour les besoins de l'activité des preneurs, dès lors que les baux font mention de l'option.

L'auberge de la Besbre remplit donc les critères d'assujettissement à la TVA puisque sa location fera l'objet de baux professionnels. L'assujettissement à la TVA avec effet rétroactif pour cette auberge permettra à la Commune de récupérer la TVA sur les travaux. En revanche, la Commune devra s'acquitter d'une TVA sur les loyers perçus.

Cet assujettissement à la TVA devra faire l'objet d'une demande expresse auprès de la Direction Générale des Finances Publiques.

Après délibérés, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Charge M le Maire de solliciter l'assujettissement à la TVA auprès des services fiscaux**
- **Autorise M le Marie à signer tous document ou tout acte concernant ce dossier**

Récapitulatif des sommes versées pour l'Auberge au 25 mai 2021

		Payé	Reste
Architecte et associés	30 170,00	29 245,76	924,24
APAVE	1 975,00	1 702,00	273,00
Qualiconsult	2 495,00	2 396,00	99,00
Socotec (Amiante)	1 640,00	1 640,00	0,00
ALPHA BTP (Etude de sol)	2 200,00	2 200,00	0,00
ACTION ECO-LOGIS (Plomb)	455,83	455,83	0,00
Centre France publicité	684,74	684,74	0,00
ENEDIS	4 222,39	4 621,82	-399,43
Eau	1 136,79	1 213,89	-77,10
Gaz	1 272,39		1 272,39
Assurance	5 924,56	5 385,97	538,59
Téléphonie		162,21	-162,21
LOT 1	127 425,43	125 534,54	1 890,89
LOT 2	17 478,63	17 548,54	0,00
LOT 3	33 386,15	33 170,15	216,00
LOT 4	22 049,50	22 049,50	0,00
LOT 5	47 528,80	47 528,80	0,00
LOT 6	62 057,80	47 747,84	14 309,96
LOT 7	25 500,00	23 500,00	2 000,00
LOT 8	25 833,60	24 776,90	1 056,70
LOT 9	63 119,71	61 700,00	1 419,71
LOT 10	18 408,40	16 567,56	1 840,84
Ameublement salle LOT 11	8 707,52		8 707,52
TOTAL HT	503 672,24	469 832,05	33 840,19

Récapitulatif des sommes perçues au 25 mai 2021

	Total	Reçu	Reste
DETR	97 216,00	68 744,00	28 472,00
Région	50 000,00	32 909,81	17 090,19
Dept	143 958,55	101 289,24	42 669,31
Comcom	4 736,00	1420,00	3 316,00
Emprunt	200 000,00	200 000,00	0,00
TOTAL	495 910,55	339 365,76	156 544,79

▪ **30 2021 : BUDGET AUBERGE : Décision modificative N°1**

DEPENSES		RECETTES	
Article-Opération	Montant	Article-Opération	Montant
2313 – 100 : Construction	15000.00	2313 - 101 : Construction	15000.00

Après délibérés, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la décision modificative telle que mentionnée ci-dessus.

▪ **31 2021 : Réédition du livre « Chavroches au 16e siècle et en 1900 »**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil du devis pour la réédition du livre de Michel Valette concernant l'histoire de la commune de Chavroches au 16ème siècle et en 1900. Le devis de l'entreprise Alpha numérique pour l'impression s'élève à 492.00 € HT pour 50 exemplaires.

Après délibérés, le conseil à l'unanimité des membres présents :

- **Accepte le devis d'Alpha Numérique pour un montant de 492 € HT pour 50 exemplaires ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout document permettant la mise en œuvre de la dite délibération.**

▪ **Informations et questions diverses :**

- Distribution du bulletin municipal effectué mi-mai
- Situation des repreneurs potentiels de l'auberge : A ce jour, deux repreneurs potentiels en attente de visiter l'auberge et d'avis comptable.
- Mise en location du T3 : Mme Helene GRAS, est très intéressée et souhaite le prendre rapidement.
- Elections : Finalisation du tableau récapitulatif des élus présents sur les deux journées.

	Dimanche 20 juin 2021		Dimanche 27 juin 2021	
	Départementales	Régionales	Départementales	Régionales
Ouverture 8h - 11h	I. REFFAY JM. ROY B. SUREAU	JF. TOCANT I. REFFAY C. COMMERE	I. REFFAY JM. ROY P. THOUVENIN	JF. TOCANT I. REFFAY C. LAPRADE
11h - 15h	N. WUILLEMIN D. BION	O. TOCANT JF. TOCANT	N. WUILLEMIN D. BION	O. TOCANT JF. TOCANT
15h - 18h30	R. CHERASSE A. RATINIER	C. JACQUET J. VAN BELLINGHEN	R. CHERASSE A. RATINIER	C. JACQUET J. VAN BELLINGHEN
Clôture	I. REFFAY	JF. TOCANT	I. REFFAY	JF. TOCANT

- Commission de Contrôle des listes électorales : Est convoquée le 31 mai 2021
- Réunion électorale salle polyvalente, le 2 juin à 14h30 avec M Jean LAURENT et Mme Nicole TABUTIN.
- Réunion électorale place de l'église, le 5 juin à 11h avec Mme Aurélie LERICHE, M Gérard MATICHARD, Mme Christelle HEBRARD et Pierre-Mathieu DAVIET.
- Devis pour le changement de prestataire imprimante et renouvellement parc informatique avec sauvegarde des données, les conseillers présents n'approuvent pas le changement immédiatement et demande d'attendre au la fin du contrat du prestataire actuel.
- Tirage au sort de la tombola du RPI sur l'école de Tréteau le 28 mai à 17h en remplacement du loto. Caroline COMMERE sera présente au tirage au sort pour représenter la commune.
- Demande de M Lithao pour une réhabilitation et pose de goudron sur le chemin du stade. Un entretien du chemin sera effectué avec le rebouchage des trous par l'employé communal. Pas de goudronnage envisagé cette année.
- Une visite de Chavroches sera organisée par Michel VALETTE pour les journées du patrimoine.
- Le 20 juillet, concert à l'église
- Pose du défibrillateur prévue le 31 mai 2021
- Fuites d'eau au niveau des velux dans le logement Forest. Demande de devis avec étude du problème à différents artisans.

La séance est levée à 22h00

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 01 juin 2021
Le Maire,
Jean-François TOCANT

RECAPITULATIF

- **29_2021 : BUDGET AUBERGE : Assujettissement à la TVA du budget annexe « Auberge ».**
- **30_2021 : BUDGET AUBERGE : Décision modificative N°1**
- **Informations et questions diverses**
 - Distribution du bulletin municipal
 - Situation des repreneurs potentiels de l'auberge
 - Mise en location du T3
 - Elections : Finalisation du tableau récapitulatif des élus présents sur les deux journées
 - Commission de Contrôle des listes électorales
 - Réunion électorale
 - Devis pour le changement de prestataire imprimante et renouvellement parc informatique avec sauvegarde des données
 - Tirage au sort de la tombola du RPI
 - Demande de M Lithao pour une réhabilitation et pose de goudron sur le chemin du stade
 - Visite de Chavroches pour les journées du patrimoine
 - Concert à l'église le 20 juillet
 - Pose du défibrillateur
 - Fuites d'eau au niveau des velux dans le logement Forest

SIGNATURES

TOCANT Jean-François	
REFFAY Isabelle	
ROY Jean-Maurice	
BION Didier	
CHÉRASSE Robert	
COMMERE Caroline	
RATINIER Alain	
SUREAU Benjamin	
THOUVENIN Patrick	
VAN BELLINGHEN Julie	Absente
WUILLEMIN Nadine	